

« Et si nous sortions du rôle de consommateur obsédé par son pouvoir d'achat pour tracer ensemble les contours d'une économie citoyenne et respectueuse de chacun, et que la mondialisation des marchés et des communications pouvaient donner naissance à une filière indépendante et solidaire fondée sur la confiance réciproque ? »



# CHARTRE ÉTHIQUE

Café Chorti est une coopérative belge à finalité sociale. Son activité économique est centrée sur la commercialisation de café provenant de la coopérative Chorti au Guatemala.

Nous voulons, tous ensemble, dessiner concrètement les contours d'une entreprise citoyenne, solidaire et multinationale, avec un réseau de distribution reposant sur une toile solide de liens humains, cette vision partagée se décline autour des axes suivants :

## 1. CIRCUITS COURTS ET SOLIDAIRES

Café Chorti rassemble les producteurs, transformateurs, distributeurs et simples citoyens amateurs de bons cafés. Une filière indépendante fondée sur la confiance, la transparence et la participation de chacun. Une entreprise qui doit être rentable mais où l'argent est un outil et non une fin en soi. L'objectif commun est de créer et maintenir des emplois dignes et durables tant en Guatemala qu'en Belgique en partageant les profits et les risques le plus justement possible tout en permettant à chacun de vivre dignement.

C'est une réelle avancée en termes de commerce équitable puisque tous les acteurs ont accès à l'ensemble des informations et participent aux décisions. Ainsi, Belges et Guatémaltèques se retrouvent au sein d'une seule Assemblée Générale.

L'initiative Café Chorti est née d'une volonté simple: s'allier pour permettre de profiter de marchés stables et rémunérateurs, ce qui représente un réel espoir pour les petits producteurs. Les acheteurs et consommateurs conscients qui optent pour Chorti, ne recherchent pas seulement la qualité et le meilleur prix, mais souhaitent également contribuer au développement de meilleures conditions de vie pour tous : protection de l'environnement, amélioration des conditions de vie des plus nécessiteux. C'est-à-dire, une vraie révolution des conditions imposées par un capital exclusivement orienté vers les intérêts de ceux qui le possèdent.

Plutôt que d'opter pour des appellations bio et/ou commerce équitable, le travail en coopérative a permis de tisser des liens de confiance directs entre producteurs et consommateurs. C'est selon nous la meilleure garantie en termes de traçabilité sur le produit et la filière.

## 2. RESPECT DES VALEURS ÉTHIQUES ET ÉQUITABLES

Chez les petits producteurs, le café a produit un véritable miracle. Substitut des cultures de subsistance comme le maïs et la fève noire, cette culture peut, d'une part, constituer une des rares options d'accès à l'indépendance économique, à la prospérité et au progrès, et d'autre part, et dans de bonnes conditions, être une culture protectrice de l'environnement.

L'attachement du producteur à ses plantations va bien au-delà de l'aspect économique. Ils sont bien plus que de simples travailleurs de la branche productive ; ils sont des producteurs professionnels, spécialisés, attachés à un produit qui est en grande partie leur «culture humaine».

Un prix juste est avant tout un prix rentable, qui ne fluctue pas au gré des spéculations et qui permet surtout de consolider un marché à long terme. Il doit garantir aux producteurs la rentabilité de leurs cultures, mais aussi la dynamisation de leur économie locale. Il est primordial qu'ils ne partent pas durant des mois loin de leurs familles en quête de revenus misérables mais qu'ils puissent vraiment investir leur main-d'œuvre dans leur propre développement, la conservation de leur lieu de vie et de production, en renforçant par la même occasion le lien social de proximité. Tout cela sans dépendre de subsides et interventions externes nationales ou internationales.



La coopérative Chorti appartient à ses coopérateurs, elle sent et vit selon leurs besoins, elle promeut le développement personnel de chacun. Grâce aux efforts mutuels elle prétend améliorer le niveau de vie de ses associés afin d'assurer un meilleur futur pour la communauté.

Dans l'initiative Café Chorti les producteurs sont les réels acteurs tout au long de l'activité commerciale. Leur statut d'entrepreneur a révolutionné leur ancienne position de paysans exploités par le système local, dépendant lui-même du marché capitaliste international. La vente en circuit court permet de faire valoir la qualité de leur produit et de leur travail. Les amateurs de bons produits sont conscients que la qualité se paie. Tout n'est pas seulement question de volume et d'économie d'échelle comme veulent nous le faire croire les grands groupes alimentaires, mais bien de beaucoup de main-d'œuvre, demandant une juste rémunération.

### 3. VALORISATION DE L'HUMAIN

Notre proposition trouve son origine dans une manière différente de voir les relations entre les êtres humains, une manière qui implique de prendre conscience des relations que nous entretenons avec les autres.

«L'Autre» est un être qui importe, qui signifie quelque chose. Les impersonnelles lois du marché deviennent personnelles: l'offre vient des petits producteurs, qui peuvent être connus par leur nom et prénom; la demande provient du consommateur qui désire boire une bonne tasse de café et qui s'intéresse à l'origine du produit.

Tasse après tasse, le consommateur collabore d'une manière quotidienne à la véritable transformation des conditions de vie des familles Chorti.

Nous vous invitons à devenir des CONSOM'ACTEURS, en consommant le café Chorti, en le faisant connaître autour de vous ou encore en le distribuant vous-même.



# ENGAGEMENT DE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES DANS LA COOPÉRATIVE CHORTI À RESPONSABILITE LIMITÉE ET À FINALITÉ SOCIALE

Madame /  Monsieur soussigné(e) :   
m'engage à souscrire une ou plusieurs parts sociales dans la coopérative « CHORTI ».

Cette souscription concerne  part(s) de coopérateurs actifs x 100 € =  €.

*La présente offre de souscription de part est limitée à maximum 5.000€ par coopérateur et maximum 500.000€ par an conformément à la réglementation en vigueur.*

Je m'engage à verser dans les 15 jours, la somme de  € sur le compte BE95 3632 0263 4858 (BIC BBRUBEBB) ouvert à la Banque ING au nom de la Coopérative Café Chorti SC, avec la mention « Part sociale – coopérateur actif ».

**Souscription en tant que personne physique :**

NOM :	<input type="text"/>	PRÉNOM :	<input type="text"/>
RUE :	<input type="text"/>	N° :	<input type="text"/>
VILLE :	<input type="text"/>	CODE POSTALE :	<input type="text"/>
		PAYS :	<input type="text"/>
TÉL :	<input type="text"/>	E-MAIL :	<input type="text"/> @ <input type="text"/>
N° NATIONAL :	<input type="text"/>		

**Souscription en tant que personne morale :**

NOM DE LA SOCIÉTÉ :	<input type="text"/>		
NOM :	<input type="text"/>	PRÉNOM :	<input type="text"/>
RUE :	<input type="text"/>	N° :	<input type="text"/>
VILLE :	<input type="text"/>	CODE POSTALE :	<input type="text"/>
		PAYS :	<input type="text"/>
TÉL :	<input type="text"/>	E-MAIL :	<input type="text"/> @ <input type="text"/>
N° DE TVA :	<input type="text"/>	BCE :	<input type="text"/>

FAIT À :  LE :  /  /

Signature

